

**CEREBA, asbl**

***RAPPORT DE MISSION REALISEE EN TERRITOIRE  
DE RUTSHURU :***

***« Récupération des armes à feu détenues illégalement,  
brassage à Rumangabo et découverte des fosses  
communes ».***

***Du 14 septembre au 10 octobre 2005***

Octobre 2005.

## Plan

- I. PREFACE
- II. INTRODUCTION
  - 2.1. Objectifs de la mission
  - 2.2. Les facteurs qui ont conditionné la mission
  - 2.3. Lieux de la mission
  - 2.4. Les méthodes utilisées
- III. LE DEPLOIEMENT DE LA BRIGADE INTEGREE EN TERRITOIRE DE RUTSHURU
  - 3.1. Les militaires brassés à Mushaki en route vers Bunia
  - 3.2. Les militaires brassés à Nyaleke s'installent à Rumangabo
  - 3.3. La fuite des éléments de la 12<sup>e</sup> brigade
  - 3.4. La société civile s'en va à la rescousse de la 5<sup>e</sup> brigade intégrée.
- IV. LA RECUPERATION DES ARMES DANS LA COLLECTIVITE DE BWISHA.
  - 4.1. Les rapports sur les distributions illégales des armes
  - 4.2. Les conséquences des armes qui sont entre les mains des civils
  - 4.3. Le rôle de la société civile : Les civils s'en vont à la dénonciation des autorités porteuses des armes illégales.
  - 4.4. Le rôle de la brigade intégrée
  - 4.5. Le rôle de la MONUC
  - 4.6. La Brigade et la MONUC harmonisent leurs stratégies de récupération des armes.
- V. LA DECOUVERTE DES FOSSES COMMUNES EN COLLECTIVITE DE BWISHA.
  - 5.1. Les massacres de Kiringa
  - 5.2. Les massacres de Kinyandonyi- Nkwenda – Kabaraza
  - 5.3. Les massacres de Mugogo/ Bunyereza
  - 5.4. Les massacres de Rwanguba – Bunagana
  - 5.5. Les massacres de Kirolirwe.
  - 5.6. Les massacres dans les cas des réfugiés Rwandais
  - 5.7. Qui sont les auteurs des massacres ? Quels sont les mobiles des massacres ? Les tentatives d'effacer les traces des massacres.
  - 5.8. Les attentes des communautés , la commission vérité et réconciliation, la commission de l'observatoire des droits humains, la commission de lutte contre la corruption et l'impunités, la MONUC, Human Right Watch.
- VI. LE BRASSAGE A RUMANGABO.
- VII. LA COMMISSION DE REFLEXION ET D'APPUI AUX VICTIMES DES MASSACRES/ RUTSHURU.
- VIII. CONCLUSION.

## I. PREFACE

Cette mission a été réalisée pendant que l'enrôlement et identification des électeurs se poursuivaient à l'intérieur des territoires de Masisi, Rutshuru, Lubero, Walikale et Beni/RDC. Nous sommes à la veille du référendum constitutionnel, la date ayant été reculée d'un mois pour des raisons que la CEI a expliquées, le contexte socio-politique au Nord-Kivu semble rassurant pour les uns et inquiétant pour les autres.

La réunification du territoire national avait été proclamée en 2003. Nous avons dénoncé, en octobre de la même année, la non effectivité de cette réunification ce qui allait nous coûter la vie. En plus de nos déclarations, des rapports sur les violations des droits humains dont le contenu était contesté par ceux qui y étaient incriminés, des signes forts prouvent aujourd'hui leur véracité.

Quelque fois les activistes des droits de l'homme étaient également contredits par leurs confrères de la société civile. **Ces derniers considéraient les actions de dénonciation des droits de l'homme comme actes politisés.** Dès lors, les activistes étaient assimilés aux politiciens, ainsi les menaces qui leur étaient été proférées semblaient être légitimes. Aujourd'hui, les bénéficiaires des actions des organisations locales de développement nous prouvent que les aides humanitaires et autres actions de développement durable sans observation des droits humains ne valent à rien. Il faut rapprocher le développement à l'observation des droits humains et par ricochet la paix reste liée à cette condition. Paix, Développement et Droits humains doivent aller ensemble.

Tout part ici d'un contexte influencé par l'installation de la 5<sup>e</sup> brigade intégrée en territoire de Rutshuru. Des faits marquants sont : la remise spontanée des armes détenues illégalement par des civils, suivie de la sensibilisation à la remise volontaire, le comportement de la 12<sup>e</sup> brigade non intégrée jadis installée à Rutshuru et enfin les découvertes des fosses communes des civils tués depuis octobre 1996.

Ce rapport aurait pu rester secret, comme tant d'autres qui existent, avant d'être publié en attendant que les instances judiciaires du Nord-Kivu soient réellement réhabilitées. Ses conclusions peuvent être en contradiction avec celles d'un tel observateur. Nous croyons qu'il ne manquera pas de motiver une mission d'enquête parlementaire sur les massacres au Nord-Kivu, du 1993 à 2004.

Une telle mission mixte, c'est-à-dire comprenant les députés originaires de la province du Nord-Kivu et d'autres, les membres de la Commission d'Observatoire des Droits de l'Homme, les membres de la Commission vérité et réconciliation, la société civile et l'auditorat militaire peut influencer la création d'une chambre chargée d'enquêter sur les causes et les auteurs des événements qui avaient ensanglanté la province du Nord-Kivu.

Au moment de commenter au tour du Rapport d'Analyse du contexte socio-politique du territoire de Rutshuru, initié par CODEZ avec l'appui technique du CEREBEA, certaines gens pensaient que les informations relatives aux massacres dans ce territoire, événements malheureux, étaient très exagérées, bien sûr, il le fallait et pourtant, il y a presque une décennie, depuis que le sang des milliers de personnes innocentes massacrées sans aucune raison a coulé ! Les leurs (membres des familles et proches) méritent d'être consolés.

Nous serions d'avis avec le Gouverneur du Nord- Kivu qui a dit qu'*il ne fallait pas faire de bruits sur ces massacres pour éviter d'attiser la haine*. C'est vrai, personne ne peut naturellement pas désirer voir réapparaître de faits spectaculaires rappelant – si peu soient-ils – les souvenirs tragiques passés. Cependant, les populations de Rutshuru se sentent forcées de déclarer publiquement qu'une messe en mémoire des leurs qui ont été massacrés soit dédiée et que leurs ossements soient enterrés avec honneur et d'une façon humaine. Dimanche, le 20 octobre 2005, la messe a été dédiée. Il reste l'enterrement des ossements.

Nous nous joignons à Hagop B. qui a dit « *Qu'on dise ce qu'on voudra. Chacun a son opinion personnelle. D'après moi, le seul moyen de travailler avec efficacité à prévenir la répétition de pareilles événements « massacres » est de faire connaître la vérité telle qu'elle est, sans la moindre réserve. Si on contraire, on s'efforce d'atténuer la portée de ces événements, si l'on cherche à attribuer une part de responsabilité aux victimes innocentes, ce sera là, à mon avis, laisser la voie libre au retour des mêmes faits. Voilà pourquoi, je vais porter en toute franchise et clarté, sans moindre ménagement envers qui que ce soit, à votre connaissance le résultat de mes enquêtes et constatations* »<sup>1</sup>.

Par là, notre lecteur comprend bien qu'ici, il est question d'une matière sensible. Nous vous recommandons de vous vêtir de lunettes d'objectivité, d'impartialité, d'indépendance, de patience, de conscience sociale, de précision, de flexibilité et de calme. Eviter de voir telle communauté comme auteur car c'est surtout cette généralisation des faits qui amène à la haine tribale.

Notre souci est de contribuer à la restauration d'une cohabitation durable après les conflits et les massacres vécus.

---

<sup>1</sup> Hagop Babiguian in Rapport sur les massacres arméniens d'Adana du Député d'Andrinople Hagop Babiguian en 1909.

## II. INTRODUCTION

### 2.1. Objectifs de la mission

Cette mission avait comme objectifs :

- Permettre au département de défense et vulgarisation des droits humains du CEREBEA une lecture objective des événements tragiques de 1966- 2004 en territoire de Rutshuru.
- Orienter les enquêteurs sur l'établissement de responsabilité des uns et des autres dans ces massacres en vue de prévenir d'autres.
- Faciliter la compréhension d'avancement du processus de paix en R D Congo en terme de sécurité physique (Intégration de l'armée, récupération des armes d'entre les mains des civils) ;
- Faciliter aux acteurs humanitaires locaux et internationaux et aux organismes des droits humains l'évaluation des besoins des survivants des massacres et autres victimes ( en terme d'aide humanitaire, assistance judiciaire et initiatives de développement durable) ;
- Contribuer à la définition des stratégies de prévention des massacres et construction de la paix en R D Congo – Est.
- Motiver la création d'une chambre chargée d'enquêter sur les massacres du Nord- Kivu , de 1996 – 2004 ;
- Motiver le Parlement, le Ministère de la Justice et garde de Sceaux, l'Auditorat Militaire et les Commissions spécialisées (CODH et CVR) pour qu'ils organisent une mission d'enquête ad hoc au Nord - Kivu.

### 2.2. Les facteurs qui ont conditionné la mission

Certains facteurs ont soit conditionné soit favorisé cette mission, il s'agit de/ du/ de la / des :

- Souci de vérification des faits dénoncés dans plusieurs rapports des ONG, notamment celui d'octobre 2004 et janvier 2005. Celui d'octobre 2004 fut à la base d'interpellation des acteurs de la société civile en territoire de Rutshuru ;
- Présence des activistes du CEREBEA sur le terrain et la franche collaboration entre CEREBEA et WWF- Kacheche ;
- Certaines coïncidences avec la mission de Human Right Watch en territoire de Rutshuru qui permit d'accéder à certaines sources difficiles à atteindre;
- La disponibilité et l'ouverture des responsables de la 5<sup>e</sup> brigade intégrée et de ceux de Contingents Indiens de la MONUC Kiwanja ;
- La volonté des rescapés/ survivants des massacres à témoigner des faits vécus ;
- La logistique du CEREBEA.

### 2.3. Lieux de la mission

- Rutshuru/ Groupements de Bukoma, Busanza, Kisigari, Rugari, Jomba ;
- Masisi/ Kiorlirwe- Kichanga.

## 2.4. Les méthodes utilisées

- Entretien avec les responsables locaux au tour des événements tragiques ( 1996 – 2004) ;
- Observation de certains événements : Déploiement de la brigade intégrée, visite aux sites des massacres, descentes sur le terrain, visite aux camps de brassage.....
- Utilisation d'un questionnaire, des fiches d'identification des victimes...
- Utilisation de JPS dans certains endroits.

## III. LE DEPLOIEMENT DE LA BRIGADE INTEGREE EN TERRITOIRE DE RUTSHURU

### 3.1. Les militaires brassés à Mushaki en route vers Bunia

La R D Congo se propose de former une armée intégrée, forte, capable de défendre les intérêts du pays. Le plan stratégique prévoit 15 brigades intégrées en RDC d'ici fin 2005, celle de Mushaki est la 4<sup>e</sup> et celle de Nyaleke, la 5<sup>e</sup>.

Selon le Ministre de la défense, démobilisation et anciens combattants, la communauté internationale au sein de la CIAT ( Belgique , Pays Bas, RSA, ...) aident beaucoup dans le brassage de l'armée avec l'appui logistique.

Chaque province a droit à une brigade intégrée, celles de l'Est devront en avoir deux chacune, avait souligné le Vice – président , Azarias Ruberwa. Il s'agit du Nord- Kivu, Sud-Kivu, Maniema et Province Orientale.

La 4<sup>e</sup> Brigade intégrée après avoir reçu des recommandations de hautes personnalités telles que le Vice Président de la République Monsieur Azarias, le Ministre de la défense , Monsieur Adolphe Onusumba... ; le 22 août 2005, à savoir mettre fin au régime des miliciens en Ituri, garantir la paix des populations civiles. Le Chef d'Etat Major, le général Baluma qui est chargé des opérations était présent. La cérémonie se passe à 100 mètres du bureau du CEREBBA- Goma, sur le boulevard Kanyamuhanga/ BDGL.

La 4<sup>e</sup> brigade intégrée a comme chef, le colonnel Willy Bonane, ancien officier de l'ex- ANC/RCD Goma accusé dans plusieurs rapports d'auteurs des violations des droits humains au Nord- Kivu, proche de Laurent Nkunda. Les militaires de cette brigade affectée en Ituri , du 21 au 24 août 2005, étaient cantonnés à Kinyagote à 3 km de Keshero/Goma où ils ne consommaient que l'eau du lac Kivu. Pendant six mois, la MONUC ravitaillait cette brigade à Mushaki de l'eau traitée. Dix premiers cas de diarrhée sont signalés le 23 août. Ces malades sont transférés à l'hôpital général de Goma. Le 24 août 2005, sur la route Goma – Rwindi, trois autres cas furent signalés parmi lesquels un militaire du nom de Bosombi qui rendit l'âme et fut enseveli à Rwindi. Après 25 minutes , suivirent le militaire Makambale Ngalima et sa femme ! Jusqu' à Beni, 492<sup>2</sup> cas de choléra avaient été enregistrés, 24 décès soit 5,9%. A Bunia des sources médiatiques parlaient de 120 cas soupçonnés de diarrhée sanglante.

<sup>2</sup> Chiffre connu jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2005.

Cette situation peut informer un observateur avisé du degré d'insouciance qui caractérise ceux qui sont au pouvoir ! Si les militaires qui sont appelés à assurer la sécurité du pays sont traités de cette manière, qu'en est-il des questions sociales des civils ? Un défenseur des droits humains, digne de ce nom doit considérer les militaires comme bénéficiaires de traitements humains au même titre que les civils.

### 3.2. Les militaires brassés à Nyaleke s'installent à Rumangabo

La 5<sup>e</sup> brigade de 3500 soldats conduite par le Colonel Kasikila avait quitté Nyaleke, le 24 août 2005. Elle offrit ses honneurs à Adolphe Onusumba et Gabriel Amisi commandant de la 8<sup>e</sup> région militaire.

Jusqu'au 12 septembre 2005, cette brigade était cantonnée dans le camp de Rumangabo jusqu'à ce qui lui fut accordé l'autorisation de se déployer dans les positions occupées par les éléments non brassés de la 12<sup>e</sup> brigade.

### 3.3. La fuite des éléments de la 12<sup>e</sup> brigade.

Samedi, le 10 septembre 2005, informés officiellement qu'ils devaient abandonner leurs positions à la 5<sup>e</sup> brigade intégrée, plusieurs des militaires de la 12<sup>e</sup> brigade, poussés par les officiers qui s'installaient à Katala<sup>3</sup>, fuyaient vers Tongo – Bwito pour rejoindre Laurant Nkunda, général déchu et recherché par la Communauté Internationale et les Nations Unies pour avoir commis des crimes contre l'humanité.

Le 24 août, lors de son discours à Kiwanja, le Vice Président de la RD Congo avait déclaré que les militaires de la 12<sup>e</sup> brigade non intégrée n'iraient pas au brassage mais qu'ils seraient mêlés aux brassés de la 5<sup>e</sup> brigade. Ce discours sacrifia la popularité de Azarias pourvu qu'il empêcha, croyons – nous, les différentes tracasseries que commettraient ces militaires à l'endroit des civils. Malgré ça, du côté Binza et Bukoma, ces militaires non brassés étaient accusés de commettre d'acte de vols des téléphones, violences sexuelles et tueries.

Cette brigade formée des militaires rwandophones comprenait plus de hutu congolais et d'officiers tutsi. Ces hutu sous commandement du Colonel Mayanga furent mobilisés en grande partie pour rejoindre le Camp de brassage de Rumangabo. Les uns qui suivaient les officiers tutsis dans les brousses de Tongo pour atteindre Bishusha eurent également la chance de s'échapper pour rejoindre la 5<sup>e</sup> brigade et la MONUC en vue d'être conduit à Rumangabo. Du 14 septembre au 2 octobre, une moyenne de 20 militaires de la 12<sup>e</sup> brigade retournés était enregistrée à Rutshuru (Monuc et 5<sup>e</sup> brigade).

### 3.4. La société civile s'en va à la rescousse de la 5<sup>e</sup> brigade intégrée.

Les populations civiles qui en avaient marre de cette 12<sup>e</sup> brigade non intégrée avaient bien accueilli la sortie des éléments non brassés de leurs cités. Des injures spectaculaires à Nyamilima indignèrent ces éléments entassés dans les camions pour aller au brassage.

---

<sup>3</sup> Katala est reconnu comme l'ex- centre ou position qui abritait les militaires rwandais, et où les armes et munitions des insurgés de la 8<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> régions militaires ( Cf Laurent Nkunda et Jules Mutebuzi) et/ou en provenance du Rwanda se trouvaient.

Ces militaires ouvrirent le feu sur des paysans qui se tenaient de par et d'autre de la route Ishasha – Nyamilima. Comme bilan, il eut 2 morts et 6 blessés.

Cependant, la 5<sup>e</sup> brigade n'ayant pas de moyens logistiques pour se déployer dans les villages de Rutshuru et les positions de la 12<sup>e</sup> brigade non intégrée étant vides, il était normal que les populations civiles abandonnées à elles-mêmes pendant que la 5<sup>e</sup> brigade se déployait à pied, s'appuyèrent à la FEC pour venir à la rescousse de militaires intégrés ! La FEC<sup>4</sup> membre de la société civile à Rutshuru réquisitionna des camions et les approvisionna en carburant pour faciliter le déploiement des militaires dans le Bwisha. Pour le Bwito, il eut fallu l'appui de la MONUC.

Une autre matière de réflexion : dans un territoire où reste Laurent Nkunda avec ses éléments, où se situent les milices « Mai mai de Jackson » et FDLR, l'Etat major accepte qu'il y soit placé des militaires sans moyen de transport ni moyen de communication approprié. Interrogé à propos de moyens mis à sa disposition, le responsable rencontré au quartier général de la 5<sup>e</sup> brigade à Kiringa/ Rutshuru nous a répondu qu'il n'avait ni de voiture pour son déplacement et pour répondre à n'importe quel appel au secours. A propos du salaire, il nous interroge chacun son salaire avant de dire qu'il avait moins de cinquante dollars USD pour nouer les deux bouts du mois !

La question qui reste sans réponses, c'est de savoir où se trouvent les munitions, les moyens de communication et les moyens de transport de brigade non intégrée (ici la 12<sup>e</sup> brigade) de l'ex- ANC/ RCD. L'avenir nous dira d'où les insurgés s'approvisionnent – ils.

---

<sup>4</sup> Fédération des Entreprises Congolaises.



## IV. LA RECUPERATION DES ARMES DANS LA COLLECTIVITE DE BWISHA.

### 4.1. Les rapports sur les distributions illégales des armes

Les rapports des groupes lors de l'analyse du contexte sociopolitique de Rutshuru en 2004 dévoilaient que les armes sont distribuées aux populations pour les faits que presque ignoraient et d'autres gens déclaraient que ce serait pour anéantir telle communauté qui ne marie pas les politiques des gouvernants.

Notre rapport sur les massacres de Buramba qui incluait des éléments de la guerre de Kanyabayonga et les questions sur les armes. En janvier, nous avons été associés dans une enquête sur les armes en territoire de Rutshuru où nous avons vu de nos yeux et avons contacté les personnes qui détenaient ces armes. Les autorités locales du groupement Bukoma en étaient les distributeurs. Aujourd'hui, toutes sont impliquées dans la sensibilisation à la remise de ces armes.

Un ami avec qui nous étions sur le terrain nous a témoigné qu'une autorité de la chefferie du Bwisha lui a posé la question de savoir si dans sa mission de protection des écosystèmes surtout du PNVI n'envisageait pas travaillé avec les armes pour qu'elle les lui donne<sup>5</sup>.

Parmi les rapports officiels sur la distribution illicite des armes à feu aux civils au Nord- Kivu, nous devons des égards à celui de Human Right Watch. Celui d'Amnisty International était publié au niveau international sans avoir des copies imprimées sur le terrain comme celui de Human Right Watch. Le rapport de la société civile « Nord Kivu à la dérive » avait fait couler de larme. Cependant, c'est la déclaration des partis politiques de Goma qui avaient touché le plus le Gouverneur de la Province du Nord- Kivu, Monsieur Eugène SERUFULI Ngayabaseka, accusé d'être au centre de cette distribution d'arme. Les signataires de cette déclaration, accusé par le Gouverneur, comparaissaient au tribunal de grande instance de Goma. Aujourd'hui, nous avons pu interroger les accusés, ils disent que pour le moment, ils ne sont plus convoqués !

La MONUC avait réalisé une enquête très fournie que jamais sur la situation des armes d'entre les mains des populations civiles au Nord- Kivu. Ce rapport est resté au niveau de son hiérarchie, Conseil de Sécurité des Nations Unies. Son personnel, par son comportement essaie de faire comme si rien n'était en vue de préserver ses relations avec l'autorité politique impliquée de cette affaire ! Maintenant que d'une façon spontanée, les armes distribuées sont remises progressivement, les coupables et les observateurs encouragent l'initiative.

Un parlementaire, établissant un parallélisme entre les étapes du génocide rwandais qui a commencé par la distribution d'armes aux civils, a attiré l'attention de ses compatriotes et celle du Ministre de l'intérieur sur ce qui s'est passé au Nord- Kivu. Nous souviendrons de « *L'ONU a tristement échoué en refusant de donner suite à l'alarme donnée le 11 avril 1994 par le vaillant général canadien, Roméo Dallaire et nombreux avertissements d'intrépides ONG* »<sup>6</sup>;

<sup>5</sup> Cette autorité pense que WWF Kacheche peut avoir besoin d'armes à distribuer aux gardes parc.

<sup>6</sup> Cfr *Dictionnaire de génocide*, p2.

## 4.2. Les conséquences des armes qui sont entre les mains des civils

Vers les années 1993, dans certaines localités et territoire du Nord- Kivu se trouvaient des armes. Cette année coïncide avec les guerres interethniques au Masisi-walikale, Bwito/ Rutshuru, les rebellions Ugandais et Kasindiens dans les Monts Rwenzori en territoire de Beni et les groupes Kabido dans le Graben au bord du Lac Edward en territoire de Lubero.

En 1994, avec l'afflux des réfugiés rwandais à Goma, des armes furent ramassées et vendues entre les populations civiles.

Dans la cité de Kiwanja, vers le camp pénitentiaire Nyongera, en 1996 l'armée de l'APR lors de son entrée convaincu les populations civiles autres que les hutu qu'il se trouvait tant d'armes à feu et armes blanches que les hutu devraient s'en servir pour tuer les nandes. D'ailleurs, l'une des raisons qui justifient la méfiance ou la non préoccupation des autres tribus vis-à-vis des massacres des hutu congolais<sup>7</sup>.

Les pillages, les tueries, les violences faites aux filles et femmes, le braconnage, formation des milices dans le parc national des Virunga et accidents causés par des armes ( les grenades et mines anti personnelles) sont autant de conséquences de la présence des armes entre les mains des civils.

Si la société civile peut collectionner des rapports sur les dégâts causés par les armes distribuées entre les mains des civils, le bilan serait très grave que les coupables impliqués dans les distributions :

- Quelques leaders politiques des ethnies antagonistes en 1993 ( ex : les responsables de la MAGREVI ) ;
- Certains Ex- FAR et Interhamwe ;
- Certains Ex- FAZ lors de leur fuite en 1996- 1997
- Certains responsables politiques du RCD- Goma ;
- Certains Ex- ANC et Ex – APC.

Des rapports des experts internationaux parlent des réseaux de distributeurs et ou vendeurs ou fournisseurs d'armes à feu. Ici, nous limitons aux distributeurs. En territoire de Rutshuru, monsieur Modeste Kabori, chef de groupement de Bukoma, résidant à Bunyangula et le plus cité par ceux qui détenaient les armes à Bunyangula ! Lui également recevait ces armes, selon les déclarations de personnes interrogées, des autorités Provinciales. C'est à partir de ce niveau que Gouverneur du Nord- Kivu est accusé.

---

<sup>7</sup> Ici, nous apportons un correctif au rapport de la Commission Internationale non- gouvernementale sur les violations massives des droits humains en RD Congo( Ex. Zaire ) de 1996 – 1997, CIDPDD , 1998 page 8 qui stipule que ces 1800 personnes tuées étaient des réfugiées hutu qui restaient à Nyongera en 1996 et pourtant pendant cette période, les contingents Zaïrois qui gardaient les camps de réfugiés rwandais n'autorisaient pas ces derniers de rester en dehors des camps.

### 4.3. Le rôle de la société civile : Les civils s'en vont à la dénonciation des autorités porteuses des armes illégales.

A leur installation à Rutshuru les responsables de la 5<sup>e</sup> brigade se sont ouverts vers les civils. Cette ouverture leur a permis d'avoir plus d'informations sur les armes. Nous nous souviendrons que plusieurs détenteurs d'armes à feu l'avaient été à contre cœur. Un responsable d'une organisation des Droits de l'homme posait la question au Gouverneur pour savoir si les civils lui avaient adressé une demande d'armes à feu pour se protéger contre les mai mai et les FDLR !

Ainsi, la remise volontaire d'armes à feu a caractérisé les premiers jours de la 5<sup>e</sup> brigade, puis la société Civile a éclairé la brigade intégrée, puis ce fut le tour des responsables impliqués dans la distribution qui se sont vus désarmés et obligés d'entrer dans la dense. Jusqu'au 5 octobre environ 245 armes avaient été remises à la MONUC et la 5<sup>e</sup> brigade.

Les ONG ont sensibilisé leurs membres à parler de la remise volontaire des armes à feu. Les médias ont été impliqués.

### 4.4. Le rôle de la brigade intégrée

La brigade intégrée est au centre de toute remise d'armes. La confiance envers cette armée, l'atmosphère de la réunification du pays, la liberté d'expression témoignée par la découverte ou dénonciation des massacres / fosses communes se trouvant derrière les habitations collectives des militaires de la 5<sup>e</sup> brigade intégrée sont autant de facteurs qui influencé l'évolution positive de la sécurité physique en territoire de Rutshuru.

La 5<sup>e</sup> brigade recevait les armes sans s'intéresser sur la provenance ce qui donner l'assurance et le sang froid aux détenteurs d'armes à feu.

### 4.5. Le rôle de la MONUC.

Craignant d'être puni par la 5<sup>e</sup> brigade, certains détenteurs des armes préféraient aller vers les contingents de La MONUC à Kiwanja où ils remettaient leurs armes. Là, ils ne sont pas inquiétés.

Les autres personnes qui ont été passées par la MONUC pour la remise d'armes ce sont des militaires qui sont allés rejoindre Nkunda, qui ont été sensibilisés pour rester avec lui et qui ont approfondi les cotés faibles des FARDC et qui ont réussi à se faire échapper. Ceux-ci remettaient leurs armes à la MONUC et décidaient de se démobiliser.

### 4.6. La Brigade et la MONUC harmonisent leurs stratégies de récupération des armes.

Le fait que les uns eurent à déposer leurs armes à la MONUC et d'autres à la 5<sup>e</sup> brigade, ceci a créé une confusion tellement que les deux parties ont été obligée

d'harmoniser la question d'armes pour éviter de poursuivre une personne qui aura remis son arme à la MONUC puis accusée par la population à la 5<sup>e</sup> brigade se trouve embarrassée quant à la remise de son arme qui serait déjà déposée à la MONUC.

Les responsables de deux parties ont convenu de partager l'information toute fois qu'il y a des cas qui se présentent.

Un communiqué qui donne l'échéance d'un mois a été publié sur les ondes des radios en vue de permettre aux uns qui résistaient encore à la remise volontaire de se hâter avant la remise forcée.

Les organisations des droits de l'homme croient qu'il y a encore jusqu'aujourd'hui beaucoup d'armes entre les populations, si l'on considère le chiffre déclaré par certains qui étaient proches lors de la distribution !

Dans un rapport, une organisation présente un chiffre de plus de 355 armes distribuées seulement en janvier 2005 dans la contrée de Rutshuru, après *les massacres de Buramba entre le 19 et le 25 décembre 2004*. Par rapport à ce chiffre de janvier, on n'est loin de la situation initiale.

## V. LA DECOUVERTE DES FOSSES COMMUNES EN COLLECTIVITE DE BWISHA.

### 5.1. Les massacres de Kiringa

#### 5.1.1. Eléments topographiques et démographiques.

Kiringa est une localité située à 1° 10' 25'' d'altitude au Sud et 29°21' 39'' longitude à l'Est du Groupement de Busanza dans la collectivité ou chefferie de Bwisha en territoire de Rutshuru dans la Province du Nord- Kivu.

Une partie de Kiringa est située au sommet de la colline et l'autre sur la pente vers Busanza. Sa végétation est herbeuse et présente un sol très fertile. Il se cultive des bananiers, des cannes à sucre, des maniocs, des maïs, des haricots ....

Dans les années avant 1996, à Kiringa vivaient des vieux militaires, ex- combattants. C'est pourquoi, la plupart de ses descendants sont fils des ex- combattants. Les personnes les plus éveillées de Rutshuru sortaient de cette localité.

#### 5.1.2. A quelle époque ces massacres ont- ils été commis ?

Au mois d'octobre, entre le 12 et 17, en 1996, l'APR composée exclusivement des Tutsi Rwandais et Zaïrois et également de quelques éléments Ugandais Konzo proches des nandes s'était infiltrée dans le territoire de Rutshuru passant par Ntamugenga – Tongo jusque dans la concession de Kasuku au Bwito Sud<sup>8</sup>. Comme ils formaient plus d'une brigade, ces

<sup>8</sup> Ces faits sont relatés par une éducatrice sociale qui était en repos dominicale à Ntamugenga et qui a vu de ses yeux ces militaires entraient ;

militaires vêtus de pagnes et portaient des bottes étaient munis des bûches, des pioches, des armes et munitions. Leur passage ne parut pas inaperçu, leurs traces n'ont pas épargné les plantes des paysans. Ni les contingents Zaïrois qui étaient chargés de sécuriser les camps des réfugiés rwandais ni les autres unités militaires de la FAZ n'ont pas resté bras croisés devant cette situation. Ils se coalisèrent avec l'appui des Ex-FAR qui étaient dans les camps de réfugiés rwandais mais ils ne réussirent pas à intercepter la force de l'APR qui progressait vers Kapopi- Mabenga où elle brisa le pont Mabenga pour empêcher toute éventualité de secours en provenance de Lubero- Beni.

### 5.1.3. Qui sont les auteurs de ces massacres

Qui sont les auteurs des massacres de Kiringa. Les rapports des experts parlent de l'AFLDL, une personne morale constituer des plusieurs mouvements politiques et ou militaires connus ou proclamés en novembre 1996.

Que des rapports soupçonnent des auteurs, les rescapés, les survivants et les autres témoins les connaissent. A la prise de Rutshuru, entre le 17 et le 30 octobre 1996, l'AFLDL n'était pas encore créée. La formalisation de l'AFLDL vient avec la prise de la ville de Goma, après le pilonnage des camps des réfugiés rwandais en territoires de Rutshuru et Nyiragongo en début novembre 1996.

Et comme, les auteurs des massacres de Rutshuru savaient ce qui allait arriver après, à savoir, des enquêtes au tour de ces massacres, ils ont anticipé les dates de la formalisation de l'AFLDL en octobre 1996. Ceci leur permet d'être couvert ou d'associer les autres groupes dans cette culpabilité. Toutefois, un tribunal compétent qui devra se mettre à auditionner les rescapés établira les vraies responsabilités. Et par là, les noms des personnes citées dans le rapport des experts internationaux confrontés à cette réalité pourront confirmer oui ou non tel est auteur. Certains des auteurs qui jadis étaient militaires ne le sont plus.

Il y a un rapport des autochtones de Rutshuru qui reprend les massacres, les lieux et les auteurs et les planificateurs que nous ne voulons pas mettre dans ce document. Néanmoins, il inspirera les enquêteurs pour arriver à établir les vraies responsabilités.

D'une façon générale, disons que les auteurs des massacres des hutus à Kiringa ne sont pas autres que les jeunes tutsi natifs de Rutshuru, jadis militaires dans l'APR puis venus pour libérer le Rutshuru en octobre 1996. Les tueries ou massacres à Kiringa étaient dans la plupart, un règlement de compte.

Les conflits ethniques de 1992 – 1994, les actions de la MAGREVI une mutualité hutu, la collaboration entre les hutu réfugiés rwandais, les différents discours d'incitation à la haine ethnique dont celui du professeur Buchalimwe à l'ISP- Rutshuru sont là les contenus des propos avancés par les tueurs avant les massacres.<sup>9</sup>

<sup>9</sup> Déclaration de trois rescapés étudiants à l'ISP Rutshuru entre 1994- 1997.



Photo rendue opaque par nous : Derrière l'ex- bureau de l'ICCN/ Kiringa, les FARC 5<sup>e</sup> brigade expliquent comment sont-ils arrivés à la découverte des fosses communes.

#### 5.1.4. Qui sont les victimes et quel nom faut-il utiliser à ces massacres.

Les victimes de ces massacres sont essentiellement des femmes, des enfants, des jeunes et des hommes majoritairement ( 98%) hutu banyabwisha. Les gens des autres ethnies qui ont été v victimes, ils l'ont été par accident.

Les femmes et les enfants dans massacrés

Parmi les rescapés que nous avons interrogés, beaucoup disent avoir été réuni ou regroupés de force avec leurs femmes et les enfants, ces veufs disent que les femmes ont été tués car elles compatissent d'une part avec leurs maris, pleurant et criant après eussent été tués par fusil ou coup de hache , se trouvant dans un même attroupement avec les hommes, il était évident que , pour éviter que de mouvements de sélection des femmes et des enfants qui constituent trop souvent la majorité puissent provoquer des fuites inattendues, d'autre part.

« Ma fille après avoir vu qu'on venait de me cogner derrière la tête et que sa mère venait d'être abattue, elle demande elle aussi que les saillants, tueurs , puissent 'exécuter également. Ainsi, mes deux filles adolescentes furent tuées et le bébé fut remis entre les mains de sa grande sœur qui avait quatre ans. Je ne savais pas ce qui se passait exactement car j'étais comme mort mais trois jours après, la force me vint et je me levai pour chercher à m'enfuir mais après environ 500 m , je tombai. C'est là, ma chance, pendant que les militaires le 4<sup>e</sup> jour rassemblaient les cadres pour les mettre dans des fosses communes, j'étais déjà hors le périmètre ciblé ! »<sup>10</sup>

Les massacres étaient-ils sélectifs ? Les tueurs posaient des questions aux personnes rencontrées : « jina lako nani » « Unaitwa nani » « wewe ni nani ? »<sup>11</sup> avant de les orienter vers les lieux des massacres ou avant de les relâcher. En RDCongo, surtout chez les bantu, les

<sup>10</sup>Témoignage d'un homme de Kiringa, le 05 octobre 2005.

<sup>11</sup> Qui signifient : quel est ton nom, comment appelles tu, qui es-tu.

noms ont une signification et déterminent la langue de l'ethnie à la quelle on appartient. Ceci permettait aux militaires de l'APR de sélectionner les hutu/banyabwisha sus prétexte qu'ils étaient conviés à une réunion ( meeting populaire).

Ces tueries étaient-elles planifiées ? Un enseignant interrogé nous a dit que son ancien élève lui avait dit qu'il était à la recherche du préfet Monsieur Hategeka qui l'aurait renvoyé de l'école. Ces jeunes militaires tutsi recrutés par l'APR, avant de pénétrer le territoire Congolais, avaient d'abord identifié les responsables au sein du leadership hutu Banyabwisha et des contentieux antérieurs par rapport aux deux ethnies rivaux ( hutu – tutsi). D'une manière systématique, les leaders hutu présents au Nord- Kivu ont été assassinés au mois d'octobre et novembre. Citons les cas de Muhozi, Fujo, ...Aux étudiants de l'ISP qui ont rencontré ces militaires, il était demandé leurs cartes d'étudiant puis leur lien avec le Professeur Buchalimwe. Ceci n'est pas spontané mais planifié. Si les responsables hutus Banyabwisha étaient visés pourquoi tuer les femmes et les enfants ? Certes, la coalition des Tutsi congolais, rwandais, Ugandais et Burundais étaient une opposition contre la coalition Hutu Rwandais et Congolais. Nous ne savons établir un lien entre les hutu congolais et les hutu burundais. Tout d'abord, les peuples hutus en R D Congo ne sont pas nombreux au sud Kivu, province qui partage ses frontières avec le Burundi. Au Nord- Kivu , cette coalition était rendue possible grâce à l'entrée massive des réfugiés rwandais. Egalement, du fait que des hutu immigrés dans le Masisi après les indépendances gardaient des liens avec certains hutu rwandais même sur le sol congolais, il est possible des réunions du type politique avaient lieu. Pour anéantir cette majorité Hutu, il était possible qu'une planification des tueries en R D Congo puissent avoir lieu.



**Une pente érodée :** fosse commune où plus de quatre cents corps avaient été jetés dans une carrière de sable mais dont la pente nord avait été bombardée par roquette pour couvrir les corps !

Ces tueries étaient-elles sélectives ? Etaient-elles planifiées, combien en ont été victimes, tout ce qui précède justifie que le crime commis par l' APR est un crime de génocide, crime contre l'humanité.

*« D'après les différents rapports et témoignages, il apparaît que c'est le gouvernement du Rwanda qui aurait planifié et ordonné l'agression contre le territoire zairois, et veillé à son exécution matérielle. Il serait, par conséquent, entièrement responsable de cette agression. Cette responsabilité est reconnue, d'ailleurs, par le général Kagame, Vice- président et ministre de la défense du Rwanda, dans l'interview donnée au Washington Post cité plus haut. (...) il apparaît de façon pertinente que le gouvernement rwandais peut-être tenu pour responsable des crimes de guerres, les crimes contre l'humanité e les actes de génocide suivants :*

**Rapport de mission : récupération des armes et massacres à Rutshuru**  
**CEREBA, [jeanbaptistcereba@yahoo.fr](mailto:jeanbaptistcereba@yahoo.fr), [www.cereba.populus.ch](http://www.cereba.populus.ch)**

- *Celui de meurtre, par l'attaque systématique des camps de réfugiés Hutu, massacrant indistinctement des éléments armés et des civils désarmés.*
- *Celui de rapatriement forcé des hutu dont il 'est même fait un titre de gloire, comme si ce rapatriement de 700 000 personnes environ effectué sans leur consentement ne constituait pas un crime.*
- *Celui d'obstruction à l'aide humanitaire aux victimes de la guerre, de telle façon que cette obstruction a entraîné la mort de plusieurs milliers de personnes du fait de la privation des secours en médicaments et/ou en nourriture. »<sup>12</sup>*

Cette séquence appuie également ceux qui peuvent dénommé ce crime « **crime contre l'humanité, actes de génocide** ».

## 5.2. Les massacres de Kinyandonyi- Nkwenda – Kabaraza

### 5.2.1. Eléments (géographiques) topographique.

Kinyandonyi se situe à 8 Km de Kiwanja vers Ishasha., Nkwenda et 10 Km de Kiwanja toujours dans le même axe. Tandis que Kabaraza se situe à 3 Km de Mabenga vers Est, à environ 20 Km de Kiwanja. Ces éléments offrent un correctif au document du rapport des experts de la commission, citée ci -haut. Ce rapport parlent de 3 Km (Kabaraza- Kiwanja) au lieu d'environ 20 Km. Nous avons tenté d'avoir les coordonnées JPS de ces villages mais en vain. Celui qui disposait de l'appareil n'étant pas disponible lors des missions.

Ces villages sont riverains du parc national des Virunga. Kabaraza est un camp de gardes parc qui ont été formés par les militaires de Rumangabo à l'époque du Zaïre, vers les années 1982. Ces gardes, à l'époque de l'AFDL, ont été reconnus d'avoir rendu difficile l'entrée des militaires de l'APR à Kiwanja via Mabenga où se troupe le Pont Mabenga.

### 5.2.2. A quelle époque ces massacres ont- ils été commis ?

Après la résistance de Kabaraza, comme nous l'avons signalé ci- haut, les militaires de l'APR avaient cassé le pont et armés de colère, ils cherchaient à tuer les personnes qu'ils croisaient en cour de route !

A la prise de Kiwanja et Rutshuru les populations prenaient la direction Est, route Ishasha. Des paysans en provenance de Kiwanja, à Katoro, Kibututu et Kinyandonyi étaient conduits dans un sentier entre Nkwenda et Kinyandonyi vers Kabaraza dans le parc par les militaires de l'APR. Ces paysans y étaient conduits pour sarcler les haricots, disaient les militaires pour les tromper et presque tous y étaient tués. C'était pendant les premiers jours de libération de Kiwanja – Rutshuru.

Ces massacres se situent entre le 29 octobre et le 5 novembre 1996. Cependant, les rapports du Mouvement de Lutte contre l'Impunité, les éléments du RCD y auraient augmenté d'autres massacres entre 1998 – 2003.

---

<sup>12</sup> Droits et Démocratie « Commission internationale Non- gouvernementale sur les violations des droits humains en République Démocratique du Congo ( Ex- Zaïre) 1996- 1997 »



### **5.2.3. Qui sont les auteurs de ces massacres**

S'agissant des massacres de 1996, les seuls auteurs sont les militaires de l'APR, voir les massacres de Kiringa. Pour ce qui est des massacres déclarés par MLI, ils sont mis sur la responsabilité du RCD.

### **5.2.4. Qui sont les victimes et quel nom faut-il utiliser à ces massacres.**

Un ancien bibliothécaire de Rutshuru qui nous a pu interroger sur les victimes nous a déclaré qu'il s'agissait des paysans et quelques lettrés (enseignants dont pauvre Mitse, le premier lecteur de la bibliothèque Vie Nouvelle de Kiwanja.).

Ces massacres comme les autres étaient sélectifs. Ils étaient orientés vers les hutu banyabwisha. Un activiste local des droits humains nous a présenté le témoignage d'un militaire qui racontait comment avait-il pitié de son ancien ami qu'il voulait sauver en le renvoyant à trois reprises pour lui chercher la cigarette au village. Croyant que ce dernier comprendrait le message et resterait à la maison. Mais il retournait jusqu'au moment de son exécution par d'autres militaires !

## **5.3. Les massacres de Mugogo**

### **5.3.1. Élément topographique.**

Mugogo est une localité située dans le groupement Busanza, en Collectivité de Bwisha dans le Rutshuru. Elle est dans les montagnes frontalières de l'Uganda – RD Congo. C'est une région très fertile. Elle alimente Rutshuru à manioc, banane et café. Sa forêt fournit du bois aux exploitants de Rutshuru et Goma. La plupart des planches de Rutshuru proviennent de Mogogo.

### **5.3.2. A quelle époque ces massacres ont-ils été commis ?**

Tout remonte aux premières semaines de la prise de Kiwanja – Rutshuru, entre le 2 et 6 novembre 1996. C'était un lundi, jour de marché déclarent les témoins. Certains des rescapés de Kiringa/ Kiwanja qui se croyaient en sécurité à Mugogo y ont été tués. Des familles y ont été éliminées.

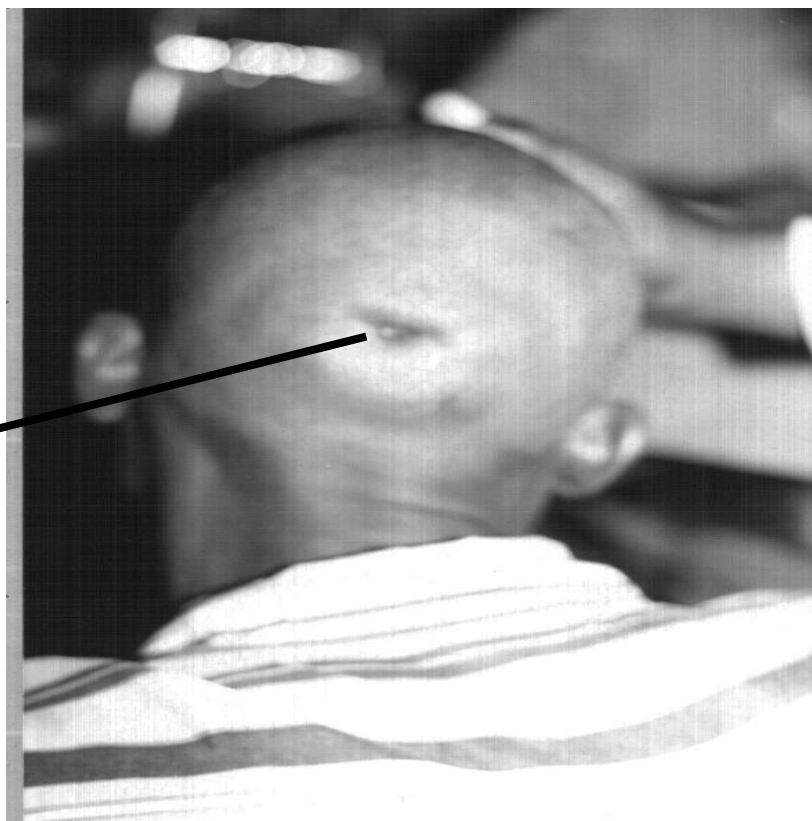
### **5.3.3. Qui sont les auteurs de ces massacres**

Les militaires de l'APR dont les jeunes tutsis congolais sont les auteurs de ces massacres. Des témoins déclarent que ces tueries étaient des représailles. En effet, pendant ce temps, quelques jours avant les massacres, la population venait de tuer un tutsi habitant de Busanza.

Notons que plusieurs habitants de Rutshuru, se souvenant des abus commis contre les tutsi craignaient de rencontrer les militaires de l'APR. Tel est le cas des habitants de Buramba- Nyamilima qui se souvenaient des vaches appartenant au pauvre Kaliste qui furent abattues pour avoir divagué et brouté des plantes des paysans.

### 5.3.4. Qui sont les victimes et quel nom faut-il utiliser à ces massacres.

Ce sont les femmes, les enfants, vieillards les jeunes et hommes qui étaient dans le marché. Une femme qui parlant le kinande avait été retirée des autres avant les massacres par les militaires. Celle – ci négocia la libération de ses enfants qui étaient déjà quadrillés avec les autres. Ce qui prouve que ces massacres étaient sélectifs.



Cicatrice , rescapé  
des massacre 1996

Derrière la tête, la cicatrice d'un rescapé des massacres qui racontent comment au départ les tueurs utilisaient les haches avant de tirer sur les civils !

## 5.4. Les massacres de Rwanguba – Bunagana

### 5.4.1. Élément topographique.

Ces villages sont situés sur l'axe Rutshuru/ Burayi – Jomba , en allant vers l'Uganda par l'entrée de Kisoro. Ils sont dans le groupement de Jomba toujours en collectivité de Bwisha en territoire de Rutshuru. Ils sont situés sur les montagnes, à haute altitude.

Rwanguba, à 17 Km de Burayi/ Rutshuru se trouve le premier hôpital de référence dans le territoire de Rutshuru. Sa zone de santé porte le même nom. C'est localité missionnaire de la CBCE « Communauté Baptiste au Congo Est ».

Bunagana est localité frontalière de la R D Congo. Habitée par les habitants qui pratiquent plus le commerce, agents et services générateurs de recettes et sécurité de l'Etat et militaires.

#### **5.4.2. A quelle époque ces massacres ont-ils été commis ?**

Ces massacres interviennent deux jours après ceux de Kiringa. Première semaine de mois de novembre 1996.

#### **5.4.3. Qui sont les auteurs de ces massacres**

Ce sont les mêmes militaires de l'APR.

#### **5.4.4. Qui sont les victimes et quel nom faut-il utiliser à ces massacres.**

Ce sont des femmes, des enfants et jeunes dont les enseignants et étudiants de l'ISP Rushuru et fils des infirmiers et pasteurs. Les religieuses également avaient été systématiquement tuées.

Ces localités sont majoritairement habitées par les banyabwisha/hutu de la R D Congo. Aussi, les tutsis habitaient-ils ces localités. La portée d'entrée au Rwanda en 1994, quand les tutsis de la R D Congo se glorifiaient de la victoire de l'APR au Rwanda, après le génocide, était Bunagana.

Comme il était connu que ces localités étaient – elles habitées par les banyabwisha/hutu, certaines personnes d'autres ethnies qui y furent tuées soit élèves – car c'est ici qu'il y a un internat des filles et des bonnes écoles pour les garçons- soit religieuses ou agents de l'Etat.

### **5.5. Les massacres dans les cas des réfugiés Rwandais en territoire de Rutshuru.**

#### **5.5.1. Eléments topographiques/ géographiques.**

Les territoires de Rutshuru connaissaient deux camps de réfugiés rwandais (1994- 1996). Il s'agit de Camp Katala et Camp Kahindo, respectivement à 20 Km et 27 Km de Kiwanja sur la route Goma – Rutshuru.

Ils étaient situés dans les anciennes laves volcaniques dans le parc national de Virunga, à haute altitude par rapport à Kiwanja.

#### **5.5.2. A quelle époque ces massacres ont-ils été commis ?**

Disons que le but majeur de l'APR à violer la souveraineté du Zaïre à l'époque était de réduire la force des ex- FAR et Interahamwe qui, selon des sources militaires se coalisaient pour mener des actions de déstabilisation du Rwanda avec l'appui de quelques commandos ex- FAZ. Egalement cette majorité écrasante des hutus rwandais en face du Rwanda devait

provoquer la terreur chez les minorités tutsies surtout de la diaspora qui venaient de régner à maître au Rwanda!

Comment nous l'avions signalé plus haut, les ex- FAZ auraient bénéficié de l'appui des Ex- FAR pour empêcher l'APR de progresser mais en vain. A la prise de Kiwanja, quelques contingents zaïrois, SARM et gardes civils voulaient faire peur aux APR mais tous se sauvèrent par la route Ishasha. Seuls les Ex- FAR qui se sentaient plus visés par les objectifs des APR constituèrent une barrière sur le pont Nyahanga au monde Guisto, entre Burayi et Rubare. C'était la nuit de la prise de Kiwanja- Rutshuru en octobre 1996.

### **5.5.3. Qui sont les auteurs de ces massacres.**

Notons que les réfugiés rwandais avaient été suffisamment tués pour réduire leurs capacités de penser un jour à l'occupation du Rwanda après 1994 ! Comme notre analyse se limite dans le territoire de Rutshuru, nous visons les deux camps cités ci- haut.

Les auteurs de ces massacres sont des APR.

### **5.5.4. Qui sont les victimes et quel nom faut-il utiliser à ces massacres.**

Comme les APR ne faisaient que pilonner les camps par les mortiers et roquettes, les enfants, les femmes, les vieillards, les jeunes et hommes n'étaient pas épargnés. Il s'agissait d'une opération du type « kifagio » c'est-à-dire qui efface.

Le rapport des experts des Organisations de la Communauté Internationale de 1997 – 1998 contient plus d'éléments sur ces massacres.

Vu l'ampleur de ces tueries des Hutus congolais et hutu Rwandais, vu qu'il s'agissait des tueries planifiées personne ne peut contester que ce fût du génocide pire et simple.

## **5.6. Les massacres de Kilolirwe- Kichanga/ Masisi.**

### **5.6.1. Eléments topographiques/ géographiques.**

Kichanga est entre les territoires de Masisi et le celui de Rutshuru. Kirolirwe se trouve dans la partie Maisi, sur la route Sake- Kichanga.

Kirolirwe est situé dans le parc national des Virunga, station de Rumangabo, dans les montagnes entre Sake et Kichanga. On y trouve des pâturages. Ses arbres sont sauvagement abattus. Une déforestation y est plus remarquable qu'ailleurs au Nord- Kivu.

Le fait que notre mission se penchait plus sur Rutshuru, nous recommandons le lecteur, pour plus de détails, de se référer au rapport publié par Campagne pour la Paix

### **5.6.2. A quelle époque ces massacres ont- ils été commis ?**

Ces massacres interviennent en novembre avec la prise de la ville de Goma, après la destruction de camp de réfugiés rwandais à Mugunga en 1996. A cette époque, il n'existait pas encore de réseau téléphonique au Nord- Kivu. Seule la phonie pouvait informer les

habitants de Goma et d'ailleurs sur ce qui venait de passer dans le Rutshuru, ce qui provoqua la fuite des milliers de personnes de Goma en direction de Maisi dans le but de rejoindre le Bwito/ Rutshuru pour foncer dans les Lubero – Beni. Ces ambitions étaient surtout chez les nandes de Goma. Pour les hundes et nyanga qui maîtrisaient Maisi et Walikale, le but était de se cachaient davantage et peut être aussi atteindre Kisangani par Walikale.

### **5.6.3. Qui sont les auteurs de ces massacres.**

Comme la seule porte d'échappement était la route sake et pour les réfugiés rwandais et pour les congolais, et vu que les massacres de Rutshuru étaient sélectifs, donc visant les hutus et épargnant les nandes, les hundes et les autres, dirigés par le Mwami Ndeze à l'époque, les hutu réfugiés vont à leur tour tuer les nandes, les hundes et autres.

L'un des rescapés de Kirolirwe que nous avons pu rencontrer, nous témoigné que ces ex- FAR et interhamwe étaient sous commandement du Mwami Ndeze de Rutshuru, actuellement en exil en Bruxelles.

### **5.6.4. Qui sont les victimes et quel nom faut-il utiliser à ces massacres.**

Ce sont les femmes, les enfants, jeunes les vieillards qui avaient eu les moyens de se payer les frais de transport dans des gros véhicules de Goma. La majorité était formée par les nandes. Ces massacres sélectifs contre surtout les nandes et hundais étaient motivés par ceux de Rutshuru d'une part et par les souvenirs de la résistance de mai mai / Ngilima dans le walikale lors des guerres interethniques de 1993 d'autre part.

## **5.7. Quels sont les mobiles des massacres ? Les tentatives d'effacer les traces des massacres.**

Plusieurs études ont été faites par des professeurs dont Buchalimwa, des comptes rendus des réunions sournoises d'occupation de quelques pays par l'ethnie tutsie ou encore par les nilotiques. Des fois ces écrits sont considérés comme des tracts et personne n'y accorde de l'importance.

Les tutsis congolais auraient contribué dans la guerre de l'APR contre le gouvernement hutu de Habyarimana. Des hutus rwandais auraient alimenté la MAGREVI en arme pour la positionner dans les Masisi et Rutshuru. La MAGREVI étant une mutualité propre aux hutu banyabwisha, il était évident qu'elle ne fût pas pour les ambitions dominatrices des tutsis à travers l'APR.

Les massacres de Rutshuru sont à la base de ceux de Kirolirwe. D'une façon générale, la région se trouvait déjà dans une position des tensions et comme la communauté internationale était tournée voir distraite par les événements du Rwanda en 1994, condamnée de ne pas prévenir les massacres : génocide au Rwanda, elle n'avait pensait non plus à la prévention dans le Zaïre ! Et pourtant, déjà avec le multipartisme en 1992, la géopolitique provoquait des mécontentements des plusieurs personnes menacées dans les autres provinces ( Katanga et Orientale) pour retourner au Nord- Kivu.

Les discussions à la CNS « Conférence Nationale Souveraine », surtout autour de la nationalité, refusant la nationalité aux banyarwanda dont les grands père étaient en RDC vers les années 1890... étaient à la base des manipulations des paysans pour se soulever les uns contre les autres. C'est là que les guerres interethniques de 1993 provoquèrent beaucoup de morts entre les hundes de Masisi/ Bwito- Rutshuru et les banyarwanda/hutu congolais de Masisi / Bwito- Rutshuru. Les nandes de Bwito s'alignant du côté de hunde- Nyanga ne furent pas épargnés de ses tueries.

Les ONG Campagne pour la Paix et GRACE disposent des rapports des ateliers de réconciliation des ethnies pour réduire la tension en 1993 !

La culture des droits n'étant pas encrée dans la mentalité des congolais en général, surtout de l'Est à particulier, ces derniers ne pensaient pas aux éventuelles traductions des auteurs à la justice. D'où le mépris d'effacer les traces des massacres dont étaient auteurs les groupes armés congolais. Il en est de même des hutus. Les militaires de l'APR, les tutsis sont reconnus dans la région comme les plus informés à matière de la justice. Nos enquêtes de 2000 à 2002 prouvent que dans les zones contrôlées par RCD- KML ( Beni- Lubero) les violations des droits humains étaient beaucoup plus massives que dans la partie du RCD- Goma.

Depuis 1996, les sites des massacres perpétrés par les APR étaient devenus positions militaires. Les civils n'accédaient pas à ces lieux ! Pendant environ neuf ans, les traces des massacres étaient systématiquement effacées.

### **5.7.1. Le transport des ossements humains de Rutshuru vers le Rwanda**

Plusieurs sources dans le Rutshuru indiquent que les os de hutu réfugiés Rwandais avaient été transportés de Rutshuru vers le Rwanda. Au départ, les congolais se posaient de questions de savoir à quoi serviraient ces os ! Ce n'est qu'après qu'ils ont constaté que les musées funèbres du Rwanda « *Ibuka* » qui veut Souviens- toi comprend aussi bien les os de tutsis que des hutus.

Cette culture de garder les os des humains que moyen de lutter contre le génocide n'est pas jusqu' à ce jour compris par plusieurs congolais qui estiment que plus on garde les os, plus on garde le souvenir des morts, de ses motifs et conséquences pour arriver un jour à la vengeance.

Une tombe à Rubare contenant douze corps des nandes est en plein marché. Ces nandes avaient été tués par les réfugiés rwandais, enlevés par les hommes armés hutus de Rubare. Nous avons, au cours des ateliers, découragé cette culture de souvenir de haine et comme cela semblait avoir donné plus de poids au génocide rwandais, les congolais les imitent ! Des rapports élaborés par des locaux au tour des massacres/ génocide de Rutshuru gardent le nom *Ibuka* !

### **5.7.2. Les fosses communes**

Les APR avaient jeté des corps des victimes dans des latrines et fosses sceptiques à Rutshuru . Et comme il y avait plus de corps que latrines et fosses sceptiques, ils ont jeté les uns dans des carrières de sable ( Kiringa) , dans les rivières ( Fuko, Nyahanga/Rutshuru, Nkwenda et Kabaraza).

### 5.7.3. Les bombardements des pentes de terre

Après avoir jeté des corps dans des carrières de sable, les APR bombardaient la pente de terre à l'aide de lance roquette pour couvrir les os. Cas de fosse commune derrière Poste à Kiringa/ Rutshuru.

#### 5.8. Craintes et Attentes actuelles de la société civile par rapport aux faits.

La justice en R D Congo est en panne. Elle mérite d'être réhabilitée. Les cas de massacres qui sont signalés dans ce rapport relèvent pour la plupart de la compétence de l'auditorat militaire pour les auteurs encore présents dans l'armée, de la compétence des tribunaux civils pour les auteurs qui ne sont plus militaires mais en collaboration avec l'auditorat militaire d'autant plus que les faits ont été commis par des auteurs pendant qu'ils étaient militaires.

L'intervention des nations unies et des tribunaux internationaux pour trancher sur l'implication d'un voisin dans ce génocide est également capitale.

Maintenant que les fosses sont découvertes, les ossements sont exposés, les rescapés de ces génocides sont là, le mieux serait d'accélérer la réhabilitation de la justice pour rassurer la société civile.

En territoire de Rutshuru des armes sont distribuées par les autorités du RCD à l'époque sont en train d'être récupérée progressivement, ce qui justifie l'insécurité des activistes des droits de l'homme, des témoins rescapés et autres.

Une messe dédiée à la mémoire de ces massacres a été lue le mois passé. Des manifestants réclament l'inhumation des os sous forme des monuments du type « Ibuka » du Rwanda. Est-ce là, ce qu'il faut ? Faut-il seulement imiter le Rwanda ? Les uns considèrent que c'est là la bonne manière d'équilibrer les faits transversaux ( Rwanda- RD Congo). De notre part, nous considérons que le danger c'est de coller les faits aux ethnies comme c'est devenu l'habitude dans la région.

Le fait que nous ayons fait mention de l'ethnie de l'auteur de génocide/massacre n'explique que nous avons voulu attiser la haine mais plutôt montrer au lecteur qu'il n'y a pas d'ethnie innocente dans les massacres/ génocides en R D Congo- Est.

Appartenance ethnique des auteurs des massacres/génocides	Lieux	Appartenance ethnique des victimes
Tutsis	Rutshuru ( Plus ou moins onze fosses communes importantes.	Hutu
Hutu	Kirolirwe/Bwito/Masisi	Nande – Hunde- Nyanga
Hunde/Nande / Nyanga	Maisi- Bwito	Hutu

5.9. Le rôle des communautés, la commission vérité et réconciliation, la commission de l'observatoire des droits humains, la commission de lutte contre la corruption et l'impunités, la MONUC, Human Right Watch.

Des efforts pour consolider la paix difficilement acquise en R D Congo sont nécessaires. Il est vrai que des priorités des élections et le brassage de l'armée attirent l'attention de plusieurs bailleurs. Mais, les questions au tour des massacres pendant les périodes des campagnes électorales et pendant les élections risquent d'affecter le circuit social au point du retour dans les guerres interethniques d'agression.

Les auteurs étudient des voies et moyens pour faire passer encore une fois cette histoire des massacres et génocides.

La commission vérité et réconciliation, la société civile, les barza intercommunautaires, la commission de lutte contre la corruption /bonne gouvernance, la Monuc Sections Droits de l'Homme et Politique, commission de l'observatoire des droits de l'homme, le haut commissariat pour les droits de l'homme bureau Est et Human Right Watch doivent tracer un mécanisme de prévention des conflits qui puissent surgir à partir des massacres sans encourager l'impunité.

*D'autres partenaires tels que Institut de la Vie qui appuie le réseau Wangebe, le CCFD, Action Aid peuvent encourager des actions qui mettent ensemble les rescapés des massacres, qui encouragent la justice de proximité, des échanges des expériences entre le Rwanda et la R D Congo, Tribunal d'Arusha et les activistes et juristes de la RDCongo- Est. Des actions de pacification si elles ne prennent pas en compte ces questions de justice et observation des droits humains risquent de attiser plus la haine.*

## 6. LE BRASSAGE A RUMANGABO.

Le camp de brassage de Rumangabo se situe dans le territoire de Rutshuru entre Goma – Kiwanja à coté de la station du Parc national des Virunga secteur sud.

Rumangabo est un ancien camp de para commandos. Ce camp doit accueillir les militaires du RCD- Goma qui a un quota très élevé, l'ex- gouvernement, le MLC, le RCD KML, Masunzu et Mai mai.

Jusqu'au début novembre le brassage n'est pas encore effectif. Des questions en rapport avec les effectifs, la logistique au niveau de la CONADER, car plusieurs militaires, fatigués de la guerre, se démobilisent.

Ce camp a connu des problèmes plus particuliers par rapport aux autres. Avec la dissuasion de Laurent Nkunda à quelques vingt cinq Km de là, la démoralisation des militaires qui a entraîné des défections des plusieurs, la résistance de mai mai qui a exigé l'usage des force, différenciation entre civils et militaires car plusieurs ayant été formés par RCD et Rwanda ( Cf local defense)...



Toutefois, la 8<sup>e</sup> région militaire, le Gouverneur de Province, la MONUC et la CONADER s'efforcent pour arriver au démarrage de travaux dans ce camp.

## 7. LA COMMISSION DE REFLEXION ET D'APPUI AUX VICTIMES DES MASSACRES/ RUTSHURU.

Nous prenons soin de reprendre la décision du CEREBA pour la création de cette commission.

### **DECISION N°...../CA – CEREBA/ 2005.**

L'an deux mille cinq, le 14<sup>e</sup> jour, du mois de septembre 2005, nous membres du CA du CEREBA, réunis en séance extraordinaire, convoqué pour évaluer les activités du CEREBA et aussi de faire une analyse rapide du contexte socio- politique du territoire de Rutshuru après l'installation de la 5<sup>e</sup> brigade intégrée ;

Constatons que le Département de Défense et Vulgarisation des Droits Humains du CEREBA veut accorder une attention spéciale aux récents événements en rapport avec les fosses communes découvertes avec l'installation de la 5<sup>e</sup> brigade ;

Considérant les différents rapports publiés par la communauté internationale et ONG locales par rapport à ces massacres et les différentes informations médiatisées ;

Vu que les rescapés et les témoins de ces événements tragiques méritent d'être protégés et pourtant des témoignages se font d'une manière dispersée sans aucun dispositif capable d'orienter ou de fournir appui-conseils aux concernés ;

Vu la nécessité de définir des stratégies d'accompagnement psychologique et judiciaire des rescapés ;

Vu la position du CEREBA comme point focal des associations des droits de l'homme à Rutshuru ;

Vu les statuts et Règlements intérieurs du CEREBA qui réglementent le département DVDH/CEREBA et ses activités ;

Considérant les textes légaux/ juridiques du CEREBA, ses autorisations

- Le 15 janvier 2000 : Enregistrée à la division de justice et garde des sceaux du Nord- Kivu, sous le numéro 90/Jst.Gs/DR/NK,
- Le 22 février 2000, à la division des affaires sociales, sous le numéro 08/DIVAS/N-K/04/2000,
- Le 08 novembre 2001, le CEREBA a reçu l'autorisation d'exploitation et exonération au niveau du territoire de Rutshuru, sous le numéro 5072/12/t.133/2001 ;
- Le 13 octobre 2003, il a été enregistré à la division de l'énergie, sous le numéro N/DP- NK/001/2003 ;

**Rapport de mission : récupération des armes et massacres à Rutshuru**  
**CEREBA, [jeanbaptistcereba@yahoo.fr](mailto:jeanbaptistcereba@yahoo.fr), [www.cereba.populus.ch](http://www.cereba.populus.ch)**

- Le 14 novembre 2003, CEREBEA reçoit la reconnaissance de la division de plan, sous le numéro 0183/DPD/NK/03 ;
- Le 1<sup>er</sup> avril 2004, le ministère des affaires sociales de la RDC octroie officiellement au CEREBEA l'autorisation de fonctionnement sur toute l'étendue de la République, sous le numéro MIN.AFF/SOC./CAB.MIN./0047/2004.

Les administrateurs du CEREBEA décident

- De créer une commission chargée des questions en rapport avec les massacres de 1996 à 2004, cette commission sera appelée « Commission de Réflexion sur les Massacres en Territoire de Rutshuru, de 1996- 2004 » ; Cette commission au sein du DVDH/CEREBEA aura comme mission, mettre en place une base des données fiables au tour de l'identification des victimes, des rescapés et de leurs besoins urgents ( tant humanitaires que juridiques) , identifier des besoins de reconstruction à tous les niveaux. A ce niveau, la commission devra déposer ces statistiques et évaluation des besoins à la CUD, devra collaborer avec les autres départements du CEREBEA. Le responsable de la commission n'est autre que le responsable du Service DVDH du bureau de liaison du CEREBEA – Rutshuru ;
- D'introduire la demande de formation accélérée en informatique du chef de service Défense et Vulgarisation des Droits de l' Homme pour lui faciliter ses travaux ;
- De demander au CNCD/ 111111 par le canal de l' Institut de la Vie de faire un Lobbying pour l'obtention de moyens qui permettront de renforcer la cohabitation, les tribunaux du type Gachacha voir justice de proximité appuyée par les tribunaux formels ( nationaux et internationaux), de faciliter le renforcement des capacités des juristes et parajuristes du Groupe Wangebe par des échanges d'expériences régionales ( Rwanda – Burundi- RD Congo- Yougoslavie- Belgique ... ) ;

Les administrateurs recommandent aux concernés dans ce programme d'user la confidentialité en attendant que la Direction se réfère à la procédure suivie au Rwanda et ailleurs dans de telles situations.

Ce document devra servir de témoignage pour tous ceux qui voudront savoir ce qui se passe au tour du monitoring en rapport avec les massacre mais ne pourra pas être ni photocopier ni porter par des services de sécurité. Il devra être consulté sur place.

Fait à Rutshuru, le

Les administrateurs du CEREBEA



Photo rendue opaque par nous : Première séance de travail de la commission avec les autorités locales témoins des massacres de Rutshuru.

## 8. CONCLUSION.

Vous avez parcouru ce rapport de mission dans son caractère narratif mais aussi autobiographique dans certains cas.

Comme nous l'avions signalé, ce rapport est le premier document, pensons – nous qui traite des massacres de Rutshuru d'une façon officielle après certaines données intercalées dans des rapports d'ateliers.

CEREBA en est le seul responsable des faits évoqués. Des sources à sa possession qui ne sont pas encore rendues officielles méritent la protection.

Nous remercions certains parlementaires qui documentent à leurs niveaux des dossiers à rapport avec les massacres ou génocide en R D Congo. Leur objectif nous le pensons bien n'est pas de manière à attiser la haine mais à réconcilier les communautés.

Nous avons élaboré deux dossiers séparés à terme des projets pour aider à maintenir la cohésion.

## ANNEXES :

Cette liste n'est pas exhaustive, il existe plusieurs tableaux, seule une enquête appropriée peut permettre d'accéder à la vérité. Tableau des massacres en territoire de Rutshuru<sup>13</sup>

Date	Villages	Groupe	Nbre des victimes	Observation
17/11/96	Kasebeya	Bweza	64	
	Tanda		124	
	Musekera		81	
	Muyenzi		10	
	Talika		122	
	Rutshiro		78	
	Ntamugenga		241	
	<b>S/ Total</b>		<b>720</b>	
14/11/96	Kabindi	Jomba	36	
	Musaga		67	
	Rwanguba		148	
	Bunagana		473	
	Tshengerero		54	
	Kinyamahura		87	
	Nyarubara		158	
	Rushanga		121	
	Kwishamba		134	
	Nyarugaba		24	
	Gitovu		10	
	Kamira		20	
	<b>S/ Total</b>		<b>1332</b>	
Du 4/11/96	Mugogo ( Marché)	Busanza	3050	
	Buhuga		247	
	Butaro		322	
	Nyagitaba		660	
	Karambi		108	
	Kiringa Kisisile		40	
	<b>S/Total</b>		<b>4847</b>	
Du 4-30/11/96	Butanga	Gisigari	186	
	Buchoka		28	
	Nkokwe		47	
	Rubare		140	
	Kalengera		141	
	Nyabireha		189	

<sup>13</sup> Rapport inédit de Ibuka, Antenne de Rutshuru, B.P. 50 Goma in « *Les actes de génocides et autres exactions commises sur les hutus congolais par les tutsis rwandais de l'APR/FPR* », 2002. Les statistiques fournies dans ce rapport de 2002 sont approximatives, seule l'enquête systématique pourra déterminer le chiffre exact.

Date	Villages	Groupement	Nbre des victimes	Observation
	Biruma		77	
	Katale		100	
	Kabaya		146	
	<b>S/total</b>		<b>1949</b>	
Du 30/10-12/96	Kashwa	Bukoma	78	
	Kiruhura		89	
	Rutshuru Centre/Station		320	
	Bunyangula		106	
	Kinyandonyi		107	
	Nyongera ( Katoro)		42	
	<b>S/Total</b>		<b>742</b>	
Du 4-30/11 - 31/12/96	Kiseguro- Katwiguru	Binza	1540	
	Nyabanira		84	
	Nyमितwitwi		20	
	Chanzerwa		151	
	Nkwenda		84	
	Kabaraza		720	
	Buganza		12	
	Nyaruhange		250	
	Gihito		30	
	Ishasha		240	
	<b>S/Total</b>		<b>3131</b>	
11/96-1/97	Rusovu	Tongo/Bwito	370	
	Duane		85	
	Kagando		107	
	Mushabagwe		245	
	Bambo		300	
	Kabizo – Butare		148	
	Busenene		87	
	Buhambi		49	
	Kibaya		53	
	Stalingi		68	
	<b>S/Total</b>		<b>1512</b>	
12/96-2/97	Rwangura	Mutanda et Kihondo/ Bwito	124	
	Rusinga		340	
	Kiringa		84	
	Mushabagwe		67	
	Bwuma		100	
	Munguli		37	
	<b>S/Total</b>		<b>752</b>	
11/96-2/97	Ruya	Bishusha/Bwito	47	
	Nkangi		51	

<b>Date</b>	<b>Villages</b>	<b>Groupement</b>	<b>Nbre des victimes</b>	<b>Observation</b>
	Rusehekera		84	
	Gitembe		149	
	Kastiro		241	
	Mashango		310	
	Muo ifu/sud		102	
	<b>S/total</b>		<b>984</b>	
11/96-4/97	Birambizo	Bukombo/Bwito	157	
	Kumuko		20	
	Kibwe		38	
	Shonyi		71	
	Kazuba		230	
	<b>S/total</b>		<b>516</b>	
	<b>Total/Rutshuru</b>		<b>16485</b>	